



Association LA VOILE POUR TOUS  
4 Rue du Bel Ebat  
17230 ANDILLY  
Tél: 05 46 27 07 36 - 06 80 62 22 23

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

TEL.....

Adresse électronique: .....

Désire effectuer un stage du.....

au.....

Nombre de personnes embarquées.....

Je déclare être physiquement apte à la navigation  
et :

savoir nager  ne pas savoir nager

❖ Observations éventuelles :

### Important :

- Votre inscription sera retenue après versement de l'adhésion intégrale, plus 50% du montant total du stage. Le solde sera réglé au plus tard 15 jours avant l'embarquement.

- L'acompte reste acquis en cas de désistement.

- Si par suite d'avarie ou pour toutes autres raisons, le stage ne pouvait avoir lieu, l'acompte serait remboursé dans son intégralité, sans cependant ouvrir droit à des indemnités. Tout départ en cours de stage ne donne droit à aucun remboursement ou dédommagement.

- Les skippers ont autorité pour toutes décisions concernant la sécurité à bord.

- L'association se réserve le droit de modifier le programme du stage si des conditions météorologiques particulièrement mauvaises pouvaient entraîner un danger pour la navigation ou l'équipage.

- Assurance :

♦ Les bateaux dont dispose l'association "La Voile Pour Tous" sont assurés tout risque auprès de l'assurance maritime « De l'assée » ou de l'assurance « Mer Assurances ».

♦ L'association "La Voile Pour Tous" est assurée auprès de l'APAC pour des garanties de base.

♦ L'article 38 de la loi 84-610 du 16/07/84, modifié et complété par la loi du 13/07/92, fait obligation aux dirigeants d'association d'informer leurs adhérents de leur possibilité de souscrire un contrat leur accordant une meilleure protection en cas de dommages corporels.

Signature précédée de la **mention manuscrite "Lu et approuvé"** (représentant légal pour les mineurs):

Fait à : le :